

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 625

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiet, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 14.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous nous opposons à l'élargissement du "passe sanitaire" et également à la manière dont cet élargissement a été décidé et annoncé par E. Macron et son gouvernement.

La vie de Français.es va être impossible dans les prochaines semaines au vu des délais si contraints pour se procurer le passe sanitaire.

Le Gouvernement réduit une fois de plus les droits et libertés fondamentales. En réalité, c'est devenu votre spécialité, accompagnée comme toujours d'un tissu de mensonges. Le Gouvernement et sa majorité avaient pourtant promis que le passe sanitaire "ne saurait être obligatoire pour accéder aux lieux de la vie de tous les jours". Ces promesses n'ont plus de valeur, tout comme votre crédibilité. Il n'est pas étonnant que nos concitoyens n'aient plus confiance. Il a également été décidé de ne pas suivre les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, qui préconise de "convaincre" plutôt que "contraindre", avec en prime la mise en place une mesure socialement injuste : les plus pauvres sont les plus exposés au Covid, ceux qui en meurent le plus, et ceux qui ont le moins accès à la vaccination. Et "en même temps", E. Macron annonce que le test PCR ne sera plus remboursé, sauf prescription médicale, à partir de l'automne.

Et surtout, E. Macron et son gouvernement ont décidé seuls de changer drastiquement la vie des Français et Françaises, et l'ont annoncé comme une décision avant même tout débat parlementaire et vote d'une loi.